

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session HIVER 2018

POL 2500-50
Géopolitique contemporaine
Vendredi 9h30 à 12h30

Elisabeth Vallet

vallet.elisabeth@uqam.ca

 @Geopolitics2020

Permanences : Local A-3610, de 14 à 15h –
2 février, 16 février, 23 février, 9 mars,
23 mars, 13 avril.

Descriptif du cours

L'environnement international change à un rythme inégalé depuis quelques décennies. Les clivages géopolitiques se sont transformés au point de rendre caduques plusieurs découpages dans les logiques interétatiques. Des points de rupture et quelques événements majeurs encouragent la mise en place d'un système-monde s'appuyant sur de nouveaux enjeux, de nouveaux défis et de nouvelles règles qui interpellent la communauté internationale. Ce cours s'appuie d'abord sur une couverture de l'actualité internationale récente, sur l'analyse des événements marquants qui définissent un nouvel ordre du jour dans la compréhension de l'organisation du Monde. Des dossiers sectoriels, par problématique ou par bloc géopolitique, sont présentés *avec la participation de spécialistes et de conférenciers invités* pour sensibiliser les étudiants au nouvel ordre global en formation.

Objectifs du cours

Au-delà des indications générales du descriptif, ce cours vise spécifiquement à :

- 1) aborder les grands débats de la géopolitique contemporaine;
- 2) expliquer les nouvelles réalités géopolitiques;
- 3) permettre d'acquérir les outils de base pour comprendre les enjeux géopolitiques contemporains;
- 4) doter l'étudiant d'une capacité d'analyse et de synthèse des enjeux géopolitiques actuels

N.B. *L'accent sera mis sur la méthodologie de la recherche. Les critères des différents exercices devront impérativement être respectés.*

Nature de l'enseignement

Le cours étant offert à son origine grâce au partenariat entre les départements de science politique et de géographie de l'Université du Québec à Montréal et la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques, il est prévu que des conférenciers viennent présenter leurs recherches sur des sujets liés à la géopolitique. Le rôle de la professeure est d'encadrer les différents conférenciers invités dans le cours, de donner les éléments conceptuels et méthodologiques nécessaires et d'orienter les débats.

Le cours sera divisé en plusieurs portions : une première sera consacrée à l'analyse de l'actualité et demandera une participation dynamique de la classe parfois sous la forme d'exercices pratiques et en équipe, une deuxième sera réservée au cours magistral, une troisième correspondra au temps du débat autour des conférences, des textes et aux exercices méthodologiques et à l'analyse de l'ouvrage assigné pour le cours. Les contrôles de lecture se dérouleront en début et en fin de séance. Toute la matière présentée en classe, par la professeure comme par les conférenciers et conférencières, ainsi que le contenu des lectures obligatoires sont sujets à être vérifiés au cours de l'examen.

Lectures obligatoires

Nous aurons recours essentiellement à de la documentation en ligne. Les références seront annoncées au fur et à mesure du déroulement de la session, en accord avec les thématiques développées par les conférenciers et conférencières. Il y aura bien entendu, des contrôles de lecture.

Ouvrages obligatoires

Il n'y a pas d'ouvrage obligatoire pour cette session. Toutefois, vous trouverez peut-être intéressant de lire des ouvrages qui ont été assignés lors des années précédentes : Les guerres d'Obama de Bob Woodward ; La grande guerre pour la civilisation de Robert Fisk. Vous trouverez également enrichissant de lire ce roman récent « Exit West », en anglais. L'Atlas des migrations pourrait également fournir des informations intéressantes.

Lectures obligatoires

Les premières informations vous sont fournies lors de la première séance. Après, il sera de votre responsabilité de trouver les textes à partir des références disponibles dans le syllabus. Elles sont instantanément disponibles avec les bases de données et le moteur de recherche de la bibliothèque de l'UQAM.

Participation

En fonction de l'actualité, en cours de semestre, une séance pourrait être remplacée par une participation à un colloque. Il s'agit là de susciter la participation et l'engagement dans la communauté universitaire.

Évaluation de la formation

N.B. Tout travail remis à l'enseignante devra être dactylographié.

1. Une bibliographie scientifique sur un thème déterminé en accord avec les enseignants (50 références minimum) – 20% - **Remise 9 mars**
2. Un texte sur le même thème - 1200 mots, +/-10 mots [notes de bas de page en plus] - 20% - **Remise 9 mars**
3. Une carte illustrant le thème choisi – 10% - **Remise 9 mars**
3. Un examen de mi-session – 20% - **23 février**
3. Un examen sur table, en fin de semestre - 30% - **20 avril**

Les travaux réalisés à la maison seront :

- dactylographiés en Times new roman 12, interligne 1,5 et marges standard (2,5 cm en haut, en bas, à gauche et à droite)

- dans un français correct, sans faute d'orthographe (les fautes, compte tenu de l'existence des correcteurs automatiques seront sanctionnées : maximum de 10% de la note du travail).

1. La bibliographie scientifique 20%

NB. TOUT SUJET (biblio/intro/carte) DOIT ÊTRE APPROUVÉ AU PRÉALABLE PAR L'ENSEIGNANTE

Sur le sujet que vous aurez choisi, nous vous demandons d'établir **une bibliographie scientifique exhaustive et thématique**.

- Une bibliographie **scientifique** recense les ouvrages et articles scientifiques (ouvrages universitaires, revues à comité de lecture) que vous trouverez dans les bases de données disponibles sur le site de la bibliothèque de l'UQAM (comme JSTOR, Proquest, Ingenta connect, etc...). 50 références minimum sont requises
- Une bibliographie **thématique** est classée par thèmes et non par supports. En d'autres termes, cela signifie que l'on vous demande d'ordonner vos références par idées (par exemple pour une bibliographie sur l'Arctique : références générales, références spécialisées sur la géopolitique de l'Arctique, références sur le changement climatique, références sur les impacts sécuritaires de l'évolution climatique etc...) et non par ouvrages/revues/etc...

- Une bibliographie doit enfin **respecter des normes** de présentation. Les normes définies par le centre Paulo Freire *ou* celles que vous trouverez ci-après conviennent.

Normes de présentation de la bibliographie

pour les ouvrages : NOM (prénom), *Titre du livre*, Lieu d'édition, éditeur, collection s'il y a lieu, année d'édition, pages.

pour les ouvrages collectifs : NOM (prénom) dir., *Titre du livre*, Lieu d'édition, éditeur, collection s'il y a lieu, année d'édition, pages.

pour les chapitres d'ouvrages collectifs : NOM de l'auteur du chapitre (prénom), « Titre du chapitre », dans prénom, NOM du directeur de l'ouvrage dir., *Titre du livre*, Lieu d'édition, éditeur, collection s'il y a lieu, année d'édition, pages.

pour les articles : NOM (prénom), « Titre de l'article », *Nom de la revue*, Volume de la revue, numéro de la revue, année, pages exactes.

pour les références internet : AUTEUR (date de mise en ligne s'il y a lieu), *référence ou titre de la page*, adresse url <www. etc...> [date de consultation]

La bibliographie sera thématique (références générales, références spécialisées avec des sous-thèmes)

Vous êtes évalués : sur le respect et la constance des normes de présentation, l'exhaustivité de votre bibliographie, son caractère scientifique, son classement par thème, la présentation.

2. Travail d'écriture : Introduction courte 20%

Vous devez produire, sur le même sujet que votre bibliographie scientifique, une introduction courte en exactement 1200 mots +/- 10 mots avec notes de bas de page en plus (non comptées dans le décompte de mots).

Vous êtes évalués sur : la qualité de la langue, l'articulation de vos idées, votre phrase d'accroche, la définition des termes du sujet, la contextualisation du problème, l'existence d'une question de recherche, la formulation d'une hypothèse de travail, la qualité des notes de bas de page et le référencement de votre propos.

3. Travail de cartographie 10%

Vous devez produire, sur le même sujet que votre bibliographie & introduction, une carte réalisée à la main et sur une seule page.

Vous êtes évalués sur : la qualité de la langue, le contenu de votre carte et son dynamisme, son approche critique, son originalité, la présence d'un titre, légende, sources.

NB. Les dates de remise des travaux ne sont **PAS** négociables.

Aucun retard ne sera accepté sans pénalité pour la remise des travaux. La pénalité imposée sera de 5% par jour sur le travail (incluant les jours de la fin de semaine)

Le travail en équipe est encouragé tant et aussi longtemps qu'il ne concerne pas la rédaction des travaux qui reçoivent une note; ces derniers doivent être faits **individuellement**.

Le plagiat sera sanctionné. Pour mémoire, un plagiat correspond à la **reproduction** de plusieurs phrases issues d'un texte (écrit, prononcé, qu'il s'agisse d'ouvrages, d'articles ou – et surtout – de sites Internet) dont vous n'êtes **pas l'auteur sans guillemets ni note renvoyant aux références exactes de ce texte**, ou encore à la **traduction littérale** d'un texte sans mention de la source.

Acquérir en ligne un texte déjà composé et dont vous n'êtes pas l'auteur est également considéré comme un plagiat

Exemple récent et concret : <http://www.cnn.com/videos/us/2016/07/19/melania-trump-plagiarize-michelle-obama-speech-orig.cnn>

4. Examen de mi-session (20%) et Examen final – Dernière séance (30%)

Ces examens seront d'une durée de **trois heures** et porteront sur le contenu des séances magistrales, des lectures obligatoires, des conférences et des discussions de la session. L'examen de mi-session est un questionnaire à choix multiple et une carte.

L'examen de fin de session comporte deux parties : un questionnaire à choix multiple et une question à développement portant sur l'ensemble de la matière et des lectures. Dans les deux cas, aucun document (manuels, notes de cours, articles) n'est autorisé.

À des fins d'innovation pédagogique, nous utiliserons Twitter comme outil de communication et d'échanges multidirectionnels.

Thèmes des séances

Séance 1. Présentation du syllabus et de la thématique du cours (12 janvier)

- À quoi sert la cartographie ?
- Méthodes de recherche

Séance 2. Théories de la géopolitique (19 janvier)

Lectures et visionnements obligatoires

(les informations vous sont fournies lors de la première séance. Après, il sera de votre responsabilité de trouver les textes à partir des références disponibles dans le syllabus. Elles sont instantanément disponibles avec les bases de données et le moteur de recherche de la bibliothèque de l'UQAM).

Pour la prochaine séance théorique, 3 lectures, 1 visionnement:

1. André Brigot, « Persistance et utilité des recherches de géopolitique », Études Internationales, août 2000, <https://www.erudit.org/en/journals/ei/2000-v31-n3-ei3082/704187ar.pdf>

2. Étude de cas : La géographie du Père Noël, <http://geographie-ville-en-guerre.blogspot.ca/2012/12/geographie-de-noel-et-du-pere-noel.html>
3. Philippe Rekacewicz, La cartographie entre science, art et manipulation, Le Monde diplomatique, février 2006, <https://www.monde-diplomatique.fr/2006/02/REKACEWICZ/13169>
4. à visionner : http://www.lemonde.fr/international/portfolio/2013/12/20/la-geopolitique-du-pere-noel_4338257_3210.html
5. De la célébration païenne au produit commercial : Noël, une fête mondialisée, Géoconfluences : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/actualites/veille/geohistoire-noel>

Première partie : Géopolitique d'un monde apolaire

Séance 3. Introduction à la géopolitique du Moyen-Orient (1) (26 janvier)

Lectures et visionnements obligatoires

À partir de cette séance, il est de votre responsabilité de trouver les textes à partir des références disponibles dans le syllabus. Elles sont instantanément disponibles avec les bases de données et le moteur de recherche de la bibliothèque de l'UQAM.

1. Vincent Capdepuuy, « Proche ou Moyen-Orient ? Géohistoire de la notion de Middle East. », L'Espace géographique 3/2008 (Tome 37), p. 225-238
2. Yves Lacoste, Géopolitique des religions, Hérodote, troisième semestre 2002.
3. Maps of War – Imperial History of the Middle East : <http://www.mapsofwar.com/ind/imperial-history.html>

Séance 4. Introduction à la géopolitique du Moyen-Orient (2) (2 février)

Lectures et visionnements obligatoires

Il est de votre responsabilité de trouver les textes à partir des références disponibles dans le syllabus. Elles sont instantanément disponibles avec les bases de données et le moteur de recherche de la bibliothèque de l'UQAM.

1. Gérard-François Dumont Syrie: de la Géopolitique des populations à des scénarios prospectifs (Syria: The Geopolitics of Populations to Scenarios) Geostrategiques, No. 37, 2012
2. Laurent Bonnefoy et Laurence Louër, « Introduction : le « Printemps arabe » et ses suites dans la péninsule Arabique », Arabian Humanities [En ligne], 4 | 2015

Séance 5. Géopolitique des Etats-Unis (9 février)

1. Lire Lacoste Yves, « Les États-Unis et le reste du monde. », Hérodote 2/2003, N°109, p. 3-16.
2. Identifier les mythes fondateurs de la politique américaine

Séance 6. Géopolitique de l'eau (16 février)

Lectures et visionnements obligatoires

Il est de votre responsabilité de trouver les textes à partir des références disponibles dans le syllabus. Elles sont instantanément disponibles avec les bases de données et le moteur de recherche de la bibliothèque de l'UQAM

1. Laferrière Marc-André, Once upon a thirst, ou l'Assèchement de l'ouest américain, Visions carto, 2015 .
2. Lasserre Frédéric, « Conflits hydrauliques et guerres de l'eau : un essai de modélisation. », Revue internationale et stratégique 2/2007 (N°66) , p. 105-118
3. Trouver les définitions de stress hydrique et l'échelle dans laquelle cela s'inscrit.

Séance 7. EXAMEN DE MI-SESSION (23 février)

Cet examen sera d'une durée de trois heures et portera sur le contenu des séances magistrales, des lectures obligatoires, des conférences et des discussions de la session. L'examen de mi-session est un questionnaire à choix multiple et une carte. Aucun document (manuels, notes de cours, articles) n'est autorisé.

Semaine de relâche

Séance 8 – Géopolitique de la frontière (9 mars)

Lectures et visionnements obligatoires

Il est de votre responsabilité de trouver les textes à partir des références disponibles dans le syllabus. Elles sont instantanément disponibles avec les bases de données et le moteur de recherche de la bibliothèque de l'UQAM

1. Evelyne Ritaine, « La barrière et le checkpoint : mise en politique de l'asymétrie », Cultures & Conflits, 73 | printemps 2009
2. Michel Agier, L'encampement du monde, Plein droit, No3, 2011, p. 21
4. Trouver et lire : un texte de presse sur les murs frontaliers de moins de 12 mois.

Séance 9. Géopolitique des frontières : approche de genre (16 mars)

Lectures et visionnements obligatoires

Il est de votre responsabilité de trouver les textes à partir des références disponibles dans le syllabus. Elles sont instantanément disponibles avec les bases de données et le moteur de recherche de la bibliothèque de l'UQAM

1. Catarino, Christine et Mirjana Morokvasic. « Femmes, genre, migration et mobilités ». Revue européenne des migrations internationales, vol. 21, no 1 (2005), p.7-27.
2. Hondagneu-Sotelo, Pierrette. « New directions in gender and immigration research ». In International Handbook on Gender, Migration and Transnationalism : Global and Development Perspectives, sous la dir. de Laura Oso et Natalia Ribas-Mateos, p.233-245, Cheltenham, GB : Edward Elgar Publishing, 2013

Séance 10. Nouvelles guerres (23 mars)

1. James P. Farwell, Rafal Rohozinski, Stuxnet and the Future of Cyber War - The New Cyber Threat, Survival: Global Politics and Strategy, Vol.53, No 1, 2011, pages 23-40
2. Nicolas Pellerin-Roy, Le réseau électrique intelligent : entre sécurité énergétique et informatique, Étude Raoul-Dandurand #31, décembre 2015.

Vendredi férié

Séance 12. Géopolitique du Sahel (6 avril)

(Invité)

Séance 13. Géopolitique des génocides (12 avril)

1. Frank Chalk, Radio Propaganda and Genocide, MIGS Occasional Paper, Concordia University, Novembre 1999.
2. Martin Michalon, Religions, politique et espace(s) : « la question rohingya » en Birmanie (Myanmar), Géoconfluences : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/fait-religieux-et-construction-de-l-espace/corpus-documentaire/rohingya-Birmanie>
3. Identifier les critères de Stanton.

Séance 14. Examen sur table (20 avril)

Cet examen sera d'une durée de trois heures et portera sur le contenu des séances magistrales, des lectures obligatoires, des conférences et des discussions de la session. L'examen de fin de session comporte deux parties : un questionnaire à choix multiple et une question à développement portant sur l'ensemble de la matière et des lectures. Aucun document (manuels, notes de cours, articles) n'est autorisé.

**EXEMPLES DE THÉMATIQUES dans lesquelles votre sujet peut éventuellement
s'inscrire**

(À VALIDER avec l'enseignante)

La frontière mexicano-américaine	La Corée du Nord
La frontière Québec-Vermont	L'Arabie Saoudite
La géopolitique du Texas	L'Iran
Géopolitique des ressources naturelles en Haïti	Le passage du Nord-Ouest
Aspects géopolitiques du Sri Lanka	Le passage du Nord-Est (route du Nord)
Analyse géopolitiques des conséquences du Tsunami en Asie du Sud-Est	Les conséquences géopolitiques du réchauffement climatique
La Défense antimissile	Une région, assortie d'un sous- thème :
L'eau :	- L'île de Hans
- en Chine	- Le Zimbabwe et ses ressources naturelles
- au Canada	La Chine
- en Espagne	- aspects internes
Un fleuve :	- aspects régionaux
- le Danube	Les terres australes et antarctiques
- l'Èbre	Chypre
- l'Euphrate	L'Algérie
La géopolitique de la prolifération nucléaire	Les mutations du terrorisme
La place de l'Australie en Asie	Géopolitique et génocide : le génocide arménien
L'Indonésie (plusieurs aspects possibles)	Géopolitique de la Turquie
La piraterie maritime	Le mur en Israël
La Colombie	Ceuta et Melilla
Gibraltar	Etc...
Les minorités en Europe occidentale	
La cyberguerre	
Les drones	
Les robots militaires autonomes	
Le Sahel	
Les frontières de....	

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :
<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :
514-987-0348
calacs @uqam.ca
www.tredepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) :
514-987-3185
Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.